

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son CADRE DE SANTE D'UNITE (H/F) pour le Centre Intersectoriel de Réhabilitation Aveyron - CIRA

CH Sainte-Marie : Lieu-dit Cayssiols CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description de la mission du CIRA :

Au sein de la Filière de Soins Institutionnels et de réhabilitation : le CIRA, Centre Intersectoriel de Réhabilitation Aveyron compte 4 structures :

- les Appartements Thérapeutiques (AT) : 13 cité Cardaillac 12000 RODEZ.
- le Centre de Réhabilitation Psychosociale (CRPS) : 9 rue de l'abbé BESSOU 12000 RODEZ.
- l'Equipe Mobile Réhabilitation (EMR) : 13 rue Sainte Catherine 12000 RODEZ.
- le Centre d'Accompagnement des projets de rétablissement et de Réhabilitation (CAP2R) : 13 rue Sainte Catherine 12000 RODEZ.

● LA RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIALE

La réhabilitation psychosociale a pour objectif d'aider les personnes atteintes de troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un équilibre de vie satisfaisant par rapport à leurs attentes. La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi.

● NOS MISSIONS

- Réaliser des évaluations pluridisciplinaires permettant à tout usager de faire le point sur ses difficultés et ses compétences afin d'orienter son projet de vie.
- Accompagner l'usager dans un projet de vie choisi, en favorisant le rétablissement, l'autonomie, la qualité de vie, l'insertion sociale et professionnelle.

● NOS INTERVENTIONS

- Évaluation, sous la forme d'un séjour de valorisation ou sur rendez-vous ambulatoires
- Élaboration et suivi du projet de soins personnalisé (case management/infirmier référent)
- Accompagnement en logement supervisé
- Aide à la vie quotidienne et à la vie sociale
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle
- Approches thérapeutiques spécifiques et ateliers de réhabilitation
- Accueil et activités au bar thérapeutique (CRPS)

● NOTRE BOÎTE À OUTILS

La réhabilitation psychosociale comporte un ensemble d'outils visant à favoriser le rétablissement. Notre boîte à outils comprend des ateliers et des approches thérapeutiques spécifiques, individuelles ou groupales, qui sont proposées en fonction du projet de chaque usager.

Remédiation cognitive / Entraînement aux habiletés sociales (EVAS, PEPS,...) / Accept Voices (apprendre à mieux gérer ses voix) / Psychoéducation (Atelier du médicament, Insight, ...) / Atelier cuisine / Thérapies à médiation artistique et musicale / Petite Récup' / Tous au Musée / Tous en cuisine / Thérapies comportementales et cognitives / Hypnose / Rencontre des familles et programme BREF (programme de soutien pour les aidants) / Pair aidance et activités au bar thérapeutique/...

• LE SÉJOUR DE VALORISATION

Afin de réaliser un bilan des difficultés et des ressources, pour ouvrir les perspectives thérapeutiques, nous proposons également un séjour de deux semaines dans un studio supervisé, avec une évaluation pluri-professionnelle. Le séjour est suivi d'une réunion de restitution avec l'usager, ses proches s'il ou elle le souhaite, et l'ensemble des partenaires professionnels.

En complément une présentation succincte de chaque structure du CIRA :

► Les appartements thérapeutiques (AT) :

- au nombre de 5, sont situés dans une maison disposant d'espaces communautaires et d'un bureau professionnel. Un projet architectural est en cours pour une localisation sous la Clinique de BOURRAN fin 2026 (Regroupement EMR/AT.)
- Les patients y ont le statut de personnes hospitalisées et bénéficient d'une présence infirmière intensive (6 jours / 7), ce qui permet des soins polyvalents, individualisés et « intensifs », visant à maintenir ou améliorer l'autonomie des patients.
- Les séjours s'étalement sur une période de quelques semaines à quelques mois et font l'objet d'un contrat « d'alliance thérapeutique » définissant les objectifs et les axes du travail. C'est un mode d'entrée privilégié dans le parcours de réhabilitation car les patients y bénéficient d'une autonomie supervisée tout en étant hospitalisés.

► Le Centre de Réhabilitation psychosociale (CRPS) :

- regroupe des appartements relais, un bar thérapeutique et un CATTP
- Prise en charge pluridisciplinaire de patients souffrant de troubles psychiatriques chroniques et stabilisés sur le plan clinique dans une perspective de réhabilitation, en structure résidentielle supervisée.
- Ces soins de réhabilitation visent la mise en œuvre d'un projet de vie en accord avec la demande et les possibilités des patients, en améliorant leurs compétences et leurs capacités fonctionnelles, de manière à favoriser une qualité de vie et une autonomie optimale.
- A différents stades de la prise en charge, et en fonction de la dynamique singulière de chaque patient, des approches thérapeutiques spécifiques viendront compléter les soins psychiatriques et l'accompagnement psycho-social (ergothérapie, suivi psychologique, ateliers de médiation, groupes thérapeutiques, psychoéducation, projets communautaires, remédiation cognitive...)
- Tout en veillant à la continuité des soins, l'objectif du suivi dépasse la dimension sanitaire pour intégrer les enjeux d'autonomie dans la vie quotidienne, de participation sociale et de citoyenneté.

► L'équipe mobile de réhabilitation (EMR):

Est une structure ambulatoire dédiée à la prise en charge de personnes présentant des troubles psychiques.

Le projet de service est basé sur la notion de Rétablissement personnel. Après identification de la demande de l'usager, un plan d'intervention élaboré en équipe pluridisciplinaire est coordonné par un infirmier case-manager avec évaluation régulière.

Les activités thérapeutiques sont proposées en groupe et en individuel au sein du CIRA, à l’extérieur et au domicile de l’usager :

- - entretien (entretien d'aide, évaluation fonctionnelle, entretien motivationnel, TCC individualisée)
- - interventions à domicile : apprentissage d'entrainement, VAD.
- - accompagnement socio-professionnel en lien avec réseau (milieu ordinaire, protégé et associatif)
- - psychoéducation et éducation thérapeutique.
- L'équipe travaille sous la supervision du C2R, le centre support de réhabilitation de Montpellier.

► Le Centre d'Accompagnement des projets de rétablissement et de Réhabilitation (CAP2R) :

Ce dispositif vient en complément des prises en charges existantes. L’usager devra ou doit avoir un suivi médical psychiatrique (*qui ne peut pas être le médecin du CAP2R*).

Basé sur le principe du case manager, ce professionnel accompagne l’usager qui reste acteur et décideur tout au long de son parcours de ses choix, de ses projets.

Le Case Manager coordonne les différentes interventions proposées assure un accompagnement centré sur le rétablissement de la personne, pour l’atteinte de ses objectifs personnels.

Vos missions principales :

Placé sous l’autorité du Cadre Supérieur de Santé, le Cadre de Santé d’Unité est responsable de la gestion des structures qui lui est confiées.

Il gère et évalue l’adéquation de l’orientation des usagers dans les structures en coordination avec les médecins référents de la structure.

Il coordonne l’ensemble des professionnels intervenant au sein de ses structures, en assurant une cohérence dans les missions de chacun en adéquation avec le projet de soin de chaque usager.

Il est garant de la continuité du soin en favorisant la collaboration avec les différents intervenants : famille, représentants légaux, structures extérieures...

Il élabore les projets des structures en tenant compte des objectifs du CIRA, de la Filière de soins institutionnels et de Réhabilitation et de l’établissement.

Il met en place et s’assure de l’efficacité des dispositifs de communication et de transmission des informations : au sein de ses équipes, entre les membres de ses équipes et l’encadrement supérieur ou la Direction.

Il planifie et réalise les entretiens individuels annuels et professionnels des personnels de ses équipes.

Il a un rôle d’animation, et d’encadrement des personnels de ses structures et des étudiants en soins infirmiers et autres stagiaires accueillis.

Il organise son planning avec les autres cadres de la Filière de soins institutionnels et de Réhabilitation et du Cadre Supérieur de Santé afin d’assurer une continuité de service en cas d’absence.

2.2 Activités principales du poste :

2.2.1 Fonction Organisation des soins

Veille à la bonne tenue du dossier patient informatisé (renseignements administratifs, identito-vigilance, observations, Transmissions Ciblées, ...)

Est responsable et garant de l'organisation des soins dans le respect des normes de qualité et de sécurité.

Aide les différents acteurs de ses services à identifier, analyser les besoins des usagers, afin de mener toutes les actions pour la sécurité, la qualité des soins et la satisfaction de l'usager et de sa famille.

Participe à l'évaluation des soins, conçoit les améliorations et prévoit les moyens nécessaires à leur élaboration dans la dynamique de la Réhabilitation.

Organise et participe aux réunions cliniques, de synthèse et/ou de fonctionnement, analyse des pratiques pour coordonner les soins.

Assure un travail de réseau avec les structures internes et externes à l'établissement, le Centre Jean Minvielle qui supervise le CIRA.

Effectue un travail de coordination entre les différents acteurs de soins pour assurer une prise en charge cohérente.

Impulse une dynamique de réflexion dans son équipe pour entreprendre les actions nécessaires à une organisation évolutive des soins de réhabilitation.

Conseille et informe les usagers et leurs familles.

2.2.2 Fonction Organisation / Gestion

Met en place une organisation opérationnelle dans ses services.

Assure la gestion des plannings des équipes à partir du planning théorique sur l'année dans le respect des règles, des horaires variables, du code du travail et dans le respect de l'effectif requis prédéfini et ce, en adéquation avec la charge de travail.

Assure et analyse le bilan d'activité de ses services et des indicateurs de prise en charge en lien avec le Médecin Chef et le Cadre Supérieur de Santé.

Assure la gestion des caisses en lien étroit avec le service comptabilité.

Valide les demandes d'interventions des services techniques.

Assure la maintenance des dispositifs médicaux et évalue les besoins en investissements (*travaux, achats, matériels, ...*).

Est garant de la bonne tenue logistique de son service.

Participe à la formalisation du projet de service en collaboration avec le cadre supérieur de santé.

2.2.3 Fonction management-encadrement-formation

Fonction Encadrement/Formations :

- Gère l'ensemble des personnels dont il a la responsabilité.
- Signale à son responsable tout dysfonctionnement individuel ou collectif de ses services.
- Optimise l'organisation du travail en fonction de la charge de travail et des moyens alloués.
- Présente au Cadre supérieur de Santé pour validation des propositions en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :
- Mobilité,

- Besoins en personnel,
- Formation,
- Amélioration des conditions de travail.
- Propose des actions qui contribuent à la gestion des ressources humaines de ses personnels en relation avec le projet d'établissement et le projet des structures.
- Accueille et organise l'encadrement des nouveaux personnels et des stagiaires.
- Participe à la formation, à l'encadrement des étudiants et à leur évaluation dans son domaine.
- Assure la gestion et le déploiement du programme BREF.
- Assure la participation des membres de ses équipes à divers colloques, journées thématiques dans une dynamique de réflexion et de partage d'expériences.
- Actualise et perfectionne ses connaissances professionnelles.

2.2.4 *Fonction Communication*

- Participe à la communication de l'information entre sa hiérarchie, le corps médical et ses équipes.
- Veille au respect des règles de confidentialité.
- Assure une communication efficiente avec le réseau.

2.2.5 *Implication dans le fonctionnement de l'Etablissement Démarche qualité et gestion des risques*

- Participe à la démarche qualité et gestion des risques de l'établissement et s'assure de l'application des protocoles, procédures et fiches techniques, ...
- Participe et collabore aux réunions institutionnelles notamment réunion d'encadrement
- Participe et collabore aux groupes de travail en lien avec le projet d'établissement.
- Organise, participe à des audits.
- S'inscrit comme pilote ou copilote de processus au regard de la certification.
- Participe au recueil des indicateurs
- Engage son équipe dans la rédaction de FEI.

Votre Profil :

- Etre inscrit au Conseil de l'Ordre des Infirmiers
- Diplôme de Cadre de santé ou équivalent en licence ou master ou capacité à pouvoir intégrer la formation de Cadre de Santé

Compétences professionnelles :

- Ouverture aux nouvelles orientations en matière de réhabilitation (ex : mise en place de la pair aidance) et de l'Etablissement en général...)
- Capacité à travailler en transversalité avec les différents métiers et en réseau avec les partenaires.
- Capacité à gérer les difficultés rencontrées avec les usagers, les familles, les partenaires réseau, ...
- Organisation dans son poste (*anticiper, prioriser, respecter les délais*).
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Capacité à communiquer, échanger et partager ses connaissances professionnelles.
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Esprit d'analyse et de synthèse.

Compétences managériales :

- Assurance d'une veille sur l'évolution de la psychiatrie et des orientations qui en découlent en lien avec le projet d'établissement.
- Connaissance de la stratégie de l'entreprise et participation à sa mise en œuvre.
- Engagement dans la mise en œuvre des objectifs et des valeurs de l'Association.
- Assurance d'une veille réglementaire liée à son activité.
- Connaissance et application des règles en matière de gestion Ressources Humaines.
- Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets des structures qui lui sont confiées.
- Capacité à motiver et fédérer son équipe dans le but d'atteindre les objectifs fixés.
- Capacité à conduire le changement en levant les résistances individuelles et collectives.
- Conduite de réunion : préparation, animation, compte-rendu et plan d'actions.
- Prévention et gestion des conflits.

Compétences transverses :

- Etre autonome et organisé
- S'affirmer
- Se maîtriser
- Avoir le sens des responsabilités
- Faire preuve de motivation et d'engagement
- Favoriser la communication avec son entourage professionnel
- Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir une vision globale du parcours de soin de l'usager
- Anticiper les différentes coordinations propres au fonctionnement de ses structures au sein du CIRA et de la FSIR
- Etre force de proposition.

Aptitudes techniques/ capacité à :

- Utiliser les outils informatiques liés au poste.
- Maîtriser les outils informatiques des soignants (Dossier Patient Informatisé en particulier).
- Maîtriser Word, messageries et agendas électroniques.

Votre futur poste :

Type d'emploi et statut : CDI temps plein forfait jours (201 jours) - Cadre

Salaire : Brut annuel de 36.830 € à 55.890 € (selon expérience) incluant prime Segur + prime annuelle

Avantages :

- Mutuelle (gratuité pour les enfants) et Prévoyance
- Epargne retraite
- Compte Epargne Temps
- Reprise d'ancienneté et de complément technicité (dans des fonctions d'encadrement)
- Prime fidélisation
- 21 repos forfait jours pour une année complète de travail
- Récupération des fériés
- Restauration d'entreprise (possibilité de commande de repas)
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)